

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 juillet 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 4 p. (102r, 103r, 104v, 105v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Nus, 17 juillet 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50250>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juillet 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Nus, Eugène \(1816-1894\)](#)

Lieu de destination 80, rue Bonaparte, Paris

Description

Résumé Godin informe Nus que le procès avec son fils s'est conclu par arbitrage du premier président de la cour d'appel d'Amiens, accepté par les deux parties. Il explique à Nus que 18 ans de luttas et 3,5 millions de francs soutirés à ses valeurs liquides ont jusque-là paralysé l'œuvre d'association qu'il s'apprête à fonder et dont les statuts sont désormais en vente. Il regrette de ne pas avoir davantage de collaborateurs dévoués et demande à Nus de lui adresser les personnes de valeur aptes aux fonctions administratives, comptables et industrielles. Sur la publicité à faire à l'ouvrage *Mutualité sociale* et l'influence de ce dernier sur la transformation du journal *Le Devoir*. Il lui signale que la santé de Fauvety ne lui permet pas d'offrir un concours régulier au *Devoir*.

Notes Destinataire : Louis Soubreuil est premier président de la cour d'appel d'Amiens de 1868 à 1882.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)
Personnes citées

- [Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)
- [Soubreuil, Louis \(1814-1893\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées Godin (Jean-Baptiste André), *Mutualité sociale et association du capital et du travail ou Extinction du paupérisme par la consécration du droit naturel des faibles au nécessaire et du droit des travailleurs à participer aux bénéfices de la production*, Paris, Guillaumin, 1880.

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024